

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES MID-AMATEURS DAMES PROMOTION

21 et 22 avril 2018
GOLF DE SAINTE VICTOIRE

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : associations sportives affiliées des golfs de la Ligue PACA ne faisant pas partie de la 1^{ère} Division de Ligue.

Une seule équipe pourra être engagée.

Pour les équipiers : voir conditions générales de participation aux épreuves par équipes.

Dames : ouvert aux joueuses nées avant le 20 avril 1988.

FORME DE JEU

Marques de départs bleues.

1^{er} jour : **21 avril 2018** Qualification : stroke play / **4 simples** / 18 trous

Le total des 3 meilleurs scores sera retenu. En cas d'ex-aequo, les équipes seront départagées sur le 4^{ème} score, puis le meilleur score, le 2^{ème} meilleur score, etc...

Les 4 premières équipes sont qualifiées.

2^{ème} jour : **22 avril 2018** Match-Play / **1 foursome et 2 simples consécutifs** / 18 trous

Ordre des rencontres : 1^{ère} contre 4^{ème}, 2^{ème} contre 3^{ème}.

Les vainqueurs accèdent à la 1^{ère} Division.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

PRIX

Plateaux pour les joueuses des équipes accédant à la 1^{ère} Division.

ENGAGEMENTS

Les inscriptions des équipes devront se faire sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/>
avant le **mercredi 21 mars 2018**.

Les inscriptions des équipières devront se faire sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/>
avant le **mardi 10 avril 2018**.

Les droits d'engagement de **320€** devront parvenir à la Ligue **au plus tard le vendredi 13 avril 2018**
sous peine de disqualification de l'équipe à la compétition.

ARBITRES

Arbitre - Directrice du Tournoi : Fatima BARBATE

Arbitre : Guy PASTOR